

Séance du 23 avril 2026

Le CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier PORTRON, Président,

N° 2026-1-3

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
8	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Didier PORTRON, M. Thierry BEAUJOUR, Mme Claudine DARANLOT, Mme Laurine LABATTU, M. Yohann MOREAU, Mme Patricia DE LEMOS SOARES, Mme Ghislaine VASNIER

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. Eric BRUNIAUX

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
17 avril 2026

Date d'affichage
24 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^{A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**} Mme Patricia DE LEMOS

24/04/26
et publication du
27/04/26

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le CCAS, réuni sous la présidence de M. Didier PORTRON, Président du CCAS, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses :	2 000,00
Recettes :	2 000,00

Fonctionnement

Dépenses :	3 623,00
Recettes :	3 623,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	2 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	3 623,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 623,00	(dont 0,00 de RAR)

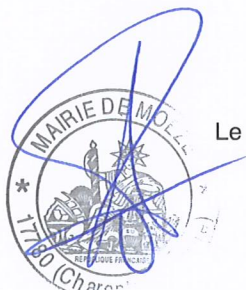
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président du CCAS, et le(s) secrétaire(s) de séance

Fait à MOËZE

Le Président du CCAS, M. Didier PORTRON

le(s) secrétaire(s) de séance



**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 211702378 -- 2026 ^{dt 2}
3 -- CCAS 2026 1 3 --- -- DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 24/04/2026